1. **- Compétences générales liées à l'exercice du métier**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Domaines** | **Compétences** | **Notes, idées, remarques** |
| A.1 - Maîtrise de l'environnement numérique professionnel | 1. Identifier les personnes ressources Tic et leurs rôles respectifs au niveau local, régional et national. |  |
| 2. S'approprier différentes composantes informatiques (lieux, outils, etc.) de son environnement professionnel. |  |
| 3. Choisir et utiliser les ressources et services disponibles dans un espace numérique de travail (ENT). |  |
| 4. Choisir et utiliser les outils les plus adaptés pour communiquer avec les acteurs et usagers du système éducatif. |  |
| 5. Se constituer et organiser des ressources en utilisant des sources professionnelles. |  |
| A.2 - Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie | 1. Utiliser des ressources en ligne ou des dispositifs de formation à distance pour sa formation. |  |
| 2. Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et Tice. |  |
| 3. Pratiquer une veille pédagogique, institutionnelle, scientifique à travers des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement. |  |
| A.3 - Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif | 1. S'exprimer et communiquer en s'adaptant aux différents destinataires et espaces de diffusion (institutionnel, public, privé, interne, externe, etc.). |  |
| 2. Prendre en compte les enjeux et respecter les règles concernant notamment :  - la recherche et les critères de contrôle de validité des informations ; - la sécurité informatique ; - le filtrage internet. |  |
| 3. Prendre en compte les lois et les exigences d'une utilisation professionnelle des Tice concernant notamment : - la protection des libertés individuelles et publiques ;   * la sécurité des personnes ; * la protection des mineurs ; * la confidentialité des données ; * la propriété intellectuelle ; * le droit à l'image. |  |
| 4. Respecter et faire respecter la (les) charte(s) d'usage de l'établissement, notamment dans une perspective éducative d'apprentissage de la citoyenneté. |  |

1. **- Compétences nécessaires à l'intégration des Tice dans sa pratique d'enseignement**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Domaines** | **Compétences** |  |
| B.1 - Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif | 1. Rechercher, produire, indexer, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources dans un environnement numérique. |  |
| 2. Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives. |  |
| 3. Organiser, coordonner et animer un travail en réseau au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives |  |
| B.2 - Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage | 1. Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des Tice. |  |
| 2. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine et niveau d'enseignement. |  |
| 3. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des démarches de recherche d'information. |  |
| 4. Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques :  - en opérant des choix entre les supports et médias utilisables - en respectant les règles de la communication. |  |
| 5. Concevoir des situations ou dispositifs de formation introduisant de la mise à distance. |  |
| B.3 - Mise en œuvre pédagogique | 1. Conduire des situations d'apprentissage diversifiées en tirant parti du potentiel des Tic (travail collectif, individualisé, en petits groupes). |  |
| 2. Gérer l'alternance entre les activités utilisant les Tice et celles qui n'y ont pas recours. |  |
| 3. Gérer des temps et des modalités de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance pour prendre en compte la diversité des élèves, des étudiants, des stagiaires. |  |
| 4. Utiliser les TICE pour accompagner, tutorer des élèves, des étudiants, des stagiaires dans la réalisation de leurs travaux, leurs projets, leurs recherches. |  |
| 5. Anticiper un incident technique ou savoir y faire face. |  |
| B.4 - Mise en œuvre de démarches d'évaluation | 1. Identifier les compétences des référentiels Tic (B2i®, C2i®) mises en œuvre dans une situation de formation proposée aux élèves, aux étudiants, aux stagiaires. |  |
| 2. S'intégrer dans une démarche collective d'évaluation des compétences Tic (B2i ® ou C2i ®). |  |
| 3. Utiliser des outils d'évaluation et de suivi pédagogique. |  |